



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 9 juin 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président, puis de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 2.1, 2.2, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 6.2, 3.1, 3.2, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h05.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au 2.2), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.1), M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Christophe LIME

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : C. LIME

Mandataires : E. MAILLOT

Délibération n°2016/003240

Rapport n°6.1 - Programmation des travaux de démocratie participative 2016-2018 - Saisines du CDP

Programmation des travaux de démocratie participative 2016-2018 - Saisines du CDP

Rapporteur : Pascal CURIE, Vice-Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Ce début d'année 2016 marque le renouvellement du Conseil de Développement Participatif. Un nouveau groupe d'habitants s'est engagé aux côtés de la collectivité et de ses élus pour 3 ans. Après un travail de réflexion de l'instance en lien avec les services de la CAGB, il a déterminé une programmation des sujets et actions à mettre en œuvre lors de sa mandature.

Pour répondre à la loi et permettre un bon fonctionnement du Conseil de Développement Participatif, une collecte des sujets pouvant faire l'objet de consultations a été effectuée auprès des services de la collectivité.

Parallèlement les membres du CDP ont travaillé ensemble pour faire ressortir les grandes thématiques et sujets qui peuvent faire l'objet de saisines ou d'autosaisines.

Les propositions de la CAGB et celles des membres du CDP ont fait l'objet d'un échange. Ce travail a permis, lors de la dernière assemblée plénière du CDP du 2 mai 2016, de déterminer et prioriser les sujets qui alimenteront le programme de travail du CDP.

Ainsi le CDP s'engage sur 4 grandes thématiques :

- **développement durable :**

Pour cela il retient les deux propositions qui lui ont été faites : être associé à la consultation sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement et réfléchir aux questions d'économie circulaire et de circuit court. Il souhaite également poursuivre le travail amorcé lors du précédent mandat portant sur l'agriculture périurbaine et aussi réfléchir sur les questions de la « santé liée à l'environnement »,

- **la jeunesse dans le Grand Besançon** (travail en autosaisine),

- **accessibilité, handicap et mobilité :**

La possibilité de participation à l'élaboration du prochain PDU a retenu l'attention de l'instance. Elle veut également assurer un suivi et poursuivre l'animation du précédent chantier sur le report modal,

- **Grand Besançon : évolution et adaptation :**

Les membres du CDP répondent favorablement aux deux sollicitations de la CAGB à savoir le schéma de développement touristique et le futur PLUi. Ils désirent également apporter leur contribution sur les enjeux du développement économique.

L'ensemble des sujets, et plus particulièrement les autosaisines, seront à affiner afin que le CDP puisse apporter un éclairage pertinent pour la collectivité. L'inscription d'un projet dans le programme de travail s'accompagnera d'une identification du mode de consultation en tenant compte des limites liées au fonctionnement de l'instance (disponibilités des membres, budgets).

Les consultations obligatoires feront l'objet d'une présentation particulière et adaptée sur une courte période.

Le CDP n'a pas souhaité retenir le PLH et le PCAET comme objet de leurs travaux. Afin de répondre aux exigences de la loi NOTRe, ces outils seront présentés en assemblée plénière du CDP.

Programme de travail 2016-2018 du CDP

thème/groupe de travail	sujets	type de dossier	période de mise en œuvre		
			2016	2017	2018
développement durable	économie circulaire et circuit court	saisine	à définir		
	santé et environnement	autosaisine	à définir		
	production locale	suite dossier mandat précédent			
	plan de prévention du bruit dans l'environnement	présentation débat	juin-16		
la jeunesse dans le Grand Besançon		autosaisine	à définir		
accessibilité handicap mobilité	PDU	saisine	à définir		
	déplacement	suite dossier mandat précédent			
Grand Besançon: évolution et adaptation	schéma de développement touristique	saisine	2 ^e semestre 2016		
	PLUi	saisine	à définir		
	économie	autosaisine	à définir		

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le contenu du programme des travaux de démocratie participative du conseil de développement participatif (CDP) pour la période 2016-2018.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 17 JUIN 2016



Contrôle de légalité